



SUITE... JPO ... NOIRES... AU CAMPUS DE L'ALTERNANCE

La Direction redoute les actions en cours pour la JPO du 8 février

Le manque de mobilisation des salariés à cette JPO aurait selon elle des impacts sur la pérennité des établissements du Campus de l'Alternance et conduirait à l'échec...

Est-ce que cette seule action peut porter atteinte à l'image, à la notoriété du Campus de l'Alternance ?

La politique de rémunération démotivante, voire dévalorisante, des salariés du Campus de l'Alternance et de l'IST est source d'insatisfaction grandissante. Elle ne date pas d'aujourd'hui.

Cette insatisfaction a pu être constatée factuellement par la Direction dans :

- l'audit TGS commandité par la Direction de la CCI Grenoble
- l'enquête sur la qualité de vie au travail réalisée à l'échelle de la CCI AuRA
- l'avis émis par le CSE dans le cadre de la consultation sur la politique sociale
- l'alerte émise par l'Intersyndicale au CSE du 21 novembre 2024

Elle s'exprime dans les différents secteurs du Campus de l'Alternance. Les salariés attendent des réponses et non plus des promesses.

La forte mobilisation des salariés du secteur du Bâtiment a donné lieu à plusieurs réunions avec la Direction de l'IMT et la Direction générale de la CCI Grenoble au cours desquelles ils ont porté leurs réclamations :

- une politique de rémunération qui ne correspond pas à la valeur apportée par le travail,
- l'absence de transparence sur les modalités d'attribution des primes
- Le manque de reconnaissance
- Le manque d'attractivité du métier et les risques pesant sur les apprentis face à des conditions de travail dégradées

La Direction ayant appris que certains salariés avaient déclaré ne pas vouloir participer à la prochaine JPO a convoqué le personnel du Secteur du Bâtiment le 4 février 2025. Elle a posé clairement la question de savoir s'il s'agissait d'une information ou pas ?

Bien que la Direction ait insisté sur les enjeux des JPO, les salariés ont réitéré leurs réclamations. La seule réponse apportée par la Direction : les CCI n'ont pas d'autre choix que de mettre en place une politique salariale prévue dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO).

A la question cruciale de la perte de pouvoir d'achat ou de la baisse de niveau de vie, la Direction propose de rémunérer la participation aux JPO des 8 février et 22 mars.

L'UNSA et la CFE-CGC présentes à cette réunion, en soutien à l'ensemble des salariés du Campus de l'Alternance et de l'IST se mobiliseront à l'occasion de la JPO comme elles l'ont annoncé dans leur tract : Journée Portes Ouvertes NOIRES. Elles réaffirment clairement leur position du 3 février lors de la réunion avec la Direction où celle-ci avait déjà exprimé ses inquiétudes.

Réagissons ensemble, le port du brassard est un moyen !

Notre intérêt collectif est aussi la pérennité du Campus de l'Alternance avec toute la diversité de ses formations

Cependant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Il s'agit maintenant de sortir du carcan qui empêche tout avancée dans la reconnaissance de notre travail. S'engager pour de meilleures conditions de travail participe au bien-être des salariés et des apprentis sans lesquels le Campus de l'Alternance n'existerait pas.

La CCI Grenoble dispose de ressources financières. Nous attendons que cette richesse puisse également profiter aux salariés qui contribuent largement à la valeur ajoutée.

Vos représentants UNSA-CCI AuRA

Isabelle Plaisance – Déléguée Syndicale
Jocelyne Levet – Représentant Syndical au CSE
Georges Eid – Représentant Syndical au CSE

UNSA-CCI - Union Nationale des Syndicats Autonomes
9 rue Coquillière 75001 PARIS TEL : 06 42 44 76 33
contact@unsa-cci.com www.unsa-cci.com
<https://www.linkedin.com/company/unsa-cci/>